



PROGRAMME D'AGRÈMENT DE L'ENSEIGNEMENT À L'ASSISTANT DE L'ERGOTHÉRAPEUTE ET À L'ASSISTANT DU PHYSIOTHÉRAPEUTE

GUIDE-12 : STAGES CLINIQUES DANS UN NOUVEAU RÔLE

PRÉAMBULE

Le présent document a pour but d'établir des lignes directrices claires en vertu desquelles les heures de stage clinique dans un nouveau rôle peuvent être incluses dans les heures de stage requises conformément au critère 3.4 des Normes d'agrément des programmes d'enseignement à l'AE et à l'AP. Le présent document décrit en quoi consistent les stages cliniques dans un nouveau rôle et en quoi ils sont différents des stages non traditionnels et simulés. Il décrit aussi les avantages et les désavantages de ces types de stage. Le document énonce les exigences que doivent respecter les stages cliniques dans un nouveau rôle afin d'être reconnus comme des stages pratiques; la plupart de ces exigences sont liées au critère de supervision des stages ([GUIDE-06 – Supervision des étudiants AE/AP durant les stages](#)). Le document contient aussi des suggestions d'expériences qui pourraient être légitimement reconnues comme des stages cliniques dans un nouveau rôle.

DÉFINITION ET DIFFÉRENCIATION

Un stage clinique dans un nouveau rôle est une occasion d'apprentissage pratique durant laquelle un étudiant fait un stage dans une organisation ou un organisme, habituellement dans la collectivité, qui n'emploie aucun professionnel et ne reçoit aucun service professionnel régulier dans la discipline que pratique l'étudiant inscrit¹. Les stages dans un nouveau rôle, qui sont décrits dans la littérature en ergothérapie depuis le milieu des années 1970⁵, auraient été mis à l'essai en réponse aux pressions simultanées au chapitre de l'éducation et de la pratique, en particulier une pénurie de stages et une réforme en santé qui a déplacé l'emplacement des soins dans la collectivité⁷.

Le stage dans un nouveau rôle se différencie du stage non traditionnel du fait qu'un stage non traditionnel se déroule dans des établissements qui emploient des ergothérapeutes et des physiothérapeutes (p. ex., une maison de soins infirmiers). Pour que le stage soit reconnu comme une expérience dans un nouveau rôle, l'emplacement du stage en question ne doit pas avoir accès à ces professionnels pour superviser les étudiants. Les stages dans un nouveau rôle peuvent aussi se dérouler dans des milieux non traditionnels (p. ex., un refuge), mais à nouveau, la caractéristique principale du stage dans un nouveau rôle consiste en l'absence d'un rôle professionnel établi sur place. Le stage dans un nouveau rôle se distingue aussi de la simulation, qui n'est pas reconnue comme des heures de stage pratique conformément au critère 3.4, car les clients dans le cadre d'un stage dans un nouveau rôle sont réels et non

simulés. C'est cette réalité qui permet au stage dans un nouveau rôle d'être reconnu comme stage pratique.

AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES

Avantages :

Les stages cliniques dans un nouveau rôle profiteraient à l'étudiant, aux programmes d'enseignement, aux organisations hôtes², et à la profession^{1,7}. Les étudiants mentionnent qu'ils s'y développent sur le plan personnel et professionnel¹. Sur le personnel, ils deviennent plus indépendants et débrouillards⁷. Sur le plan professionnel, ils acquièrent des habiletés en résolution de problèmes, ils réfléchissent davantage¹, ils considèrent les clients comme des individus et ne se concentrent pas seulement sur les diagnostics⁷, ils améliorent leur raisonnement clinique⁷, relient plus clairement la théorie à la pratique⁴, et dans le cadre d'un stage d'ergothérapie dans un nouveau rôle, ils sont plus axés sur le travail⁴. Les étudiants mentionnent avoir le sentiment de contribuer à l'organisation hôte et de créer une différence dans la vie des clients³. Au chapitre de l'avenir, les étudiants peuvent aussi être mieux préparés à entrer dans un marché du travail incertain grâce à leur expérience dans un rôle non traditionnel⁶.

Les programmes d'enseignement profitent du fait d'offrir des possibilités de stage avec une plus grande gamme d'expériences⁷. Les organisations hôtes profiteraient du fait d'accueillir des étudiants de deux façons. D'abord, la présence d'étudiants apporte une valeur ajoutée au chapitre des services aux clients, puis le lien avec un établissement d'enseignement peut aussi améliorer la pratique fondée sur des données probantes et pourrait créer des possibilités de collaboration de recherche². La profession elle-même pourrait profiter d'une plus grande sensibilisation du public et d'ouvertures vers de nouveaux domaines de pratique^{1,7}.

Désavantages :

Malgré des commentaires généralement positifs, certains défis sont associés aux stages cliniques dans un nouveau rôle. Les étudiants peuvent avoir de la difficulté à « s'adapter à moins d'actions et plus de réflexion et de planification » (p. 430), et être aux prises avec la complexité de la collaboration et l'anxiété liée à la structure différente du stage³. Les étudiants peuvent aussi avoir de la difficulté avec le modèle de supervision coopérative (c.-à-d., supervision sur place assurée par un employé de l'organisme et supervision hors site assurée par un thérapeute professionnel), plutôt que d'avoir un accès constant à un seul précepteur dans cette discipline⁷. Le programme d'enseignement peut aussi rencontrer des difficultés. Le coordonnateur des stages peut devoir consacrer plus de temps, particulièrement en ce qui concerne la gestion des attentes de l'organisation hôte par rapport à la participation de l'étudiant⁴, la préparation des étudiants au stage dans un nouveau rôle, et la possibilité de faire de la supervision hors site personnellement². Il y a aussi un débat dans la littérature à savoir si un stage dans un nouveau rôle est bon pour tous les étudiants, spécialement ceux qui ont une faible identité professionnelle².

Certaines ressources utiles traitent des stratégies de supervision des stages cliniques dans un nouveau rôle⁹, des divers modèles de supervision, et des rôles respectifs au sein de la supervision coopérative⁸. Si les étudiants sont placés par paires ou groupes, un module en ligne gratuit sur l'encadrement par les pairs, accessible sur le site www.preceptor.ca, offre des stratégies à l'intention des étudiants et des précepteurs.

EXIGENCES D'AGRÉMENT DES STAGES CLINIQUES DANS UN NOUVEAU RÔLE

Jusqu'à maintenant, les stages dans un nouveau rôle ne sont pas reconnus dans les heures de stage pratique exigées pour obtenir l'agrément de l'enseignement à l'AE/AP. Toutefois, certaines variations du concept sont déjà en place dans plusieurs programmes d'enseignement. Dans un programme, un chargé de cours supervise des étudiants dans un établissement qui n'emploie pas de personnel en réadaptation. Les étudiants exécutent les tâches affectées par le personnel de l'établissement et qu'ils jugent nécessaires. Dans le cadre d'un autre programme, les étudiants sont placés dans des « stages d'observation ». Ils choisissent dans une liste de tâches possibles et donnent les traitements lorsque l'ergothérapeute/le physiothérapeute/l'orthophoniste est occupé à évaluer des étudiants et n'a pas le temps de donner les traitements. Les enseignants se rendent sur place toutes les deux semaines et sont en disponibilité pour régler les problèmes. Un chargé de cours amène les étudiants par groupes de quatre dans un établissement de soins de longue durée ne comptant pas de services d'ergothérapie et de physiothérapie et leur présente pendant sept heures ce type de milieu.

Les chargés de cours du programme d'enseignement à l'AE/AP ont proposé d'évaluer les lacunes dans les services offerts au sein de la collectivité et de les combler en offrant des stages dans un nouveau rôle. Il a été suggéré, par exemple, que les Centres d'accès aux soins communautaires (CASC) en Ontario puissent prendre des étudiants pour fournir des soins à domicile. Les mêmes principes peuvent s'appliquer dans les organismes communautaires des autres provinces. En outre, les PT et les ET qui offrent leurs services bénévolement dans différents milieux pourraient envisager de prendre avec eux un étudiant AE/AP.

Les lignes directrices suivantes ont été élaborées afin de fournir un cadre dans lequel le concept de stage dans un nouveau rôle pourrait être mis en place de façon à ce que ces heures soient incluses dans les heures qui peuvent être reconnues comme des heures de stage pratique conformément au critère d'agrément 3.4.

Les heures de stage clinique dans un nouveau rôle :

- Doivent représenter au plus 150 heures sur le total des heures de stage de l'étudiant
- Ne peuvent constituer le seul contact d'un étudiant avec la pratique comme AE ou AP

Exigences de supervision :

- Il y aura une supervision sur place et hors site des étudiants durant les stages cliniques dans un nouveau rôle.
- Il n'est pas exigé que le superviseur sur place soit un ET, un PT, ou un AE/AP.
- Un superviseur sur place doit être disponible en tout temps durant les heures de stage.

- Le superviseur de stage hors site doit pratiquer la profession pour laquelle les heures sont reconnues (c.-à-d., ET ou PT).
- Un superviseur hors site doit être disponible pour organiser le stage et offrir un soutien à l'étudiant et au superviseur sur place au besoin durant le stage.

Exigences d'évaluation :

- Un processus officiel d'évaluation des stages de l'AE/AP doit être appliqué.
- L'évaluation de l'étudiant doit être faite conjointement par le superviseur sur place et les superviseurs hors site.
- Le superviseur hors site déterminera comment le temps consacré au stage sera attribué aux heures en ergothérapie ou en physiothérapie; le superviseur sur place et les étudiants formuleront des commentaires sur la nature des tâches et des activités du stage.

Autres exigences :

- Les étudiants doivent comprendre les caractéristiques des stages cliniques dans un nouveau rôle et accepter de participer à tout stage dans un nouveau rôle qui sera reconnu comme stage pratique.
- Les étudiants doivent être placés en paires ou en groupes pour les stages dans un nouveau rôle, si possible.
- Si un ET ou un PT n'utilise pas son titre comme superviseur sur place (p. ex., il est bénévole ou à la retraite, ou encore plus inscrit), il est tout de même nécessaire qu'un PT ou ET inscrit soit superviseur hors site.

Les programmes d'enseignement qui choisissent d'offrir des stages cliniques dans un nouveau rôle aux étudiants et d'inclure ces heures de stage pratique pour démontrer qu'ils sont conformes au critère d'agrément 3.4, doivent décrire en détail les stages pratiques choisis et comment ils sont conformes aux lignes directrices ci-dessus ainsi qu'aux lignes directrices [GUIDE-06 : Supervision des étudiants AE/AP durant les stages](#).

EXEMPLES DE STAGES DANS UN NOUVEAU RÔLE

Les milieux suivants sont des exemples où peuvent avoir lieu les stages dans un nouveau rôle. Cette liste ne vise qu'à lancer des idées; elle n'est pas exhaustive.

Milieux :

- Soins à domicile
- Prématernelles
- Programmes de pédiatrie sociale comme les joujouthèques, programmes d'accueil, groupes/activités d'éducation parentale
- Centres communautaires, YM/YWCA ou autres organismes communautaires similaires
- Centres pour personnes âgées

- Refuges
- Hébergement à loyer modique
- Maisons de transition pour les sidéens
- Services de santé mentale communautaires
- Programmes d'habitat collectif/coopératives d'habitation pour les personnes handicapées
- Missions de rue; prisons et maisons de transition
- Centres de jour, maison de repos, et cafés/clubs organisés (p. ex. le modèle de pavillon utilisé pour les victimes de traumatismes crâniens et les personnes ayant des problèmes de santé mentale)
- Camps adaptés pour les enfants, les survivants de cancer, etc.
- Centres anticancéreux – par exemple, positionnement durant la chimiothérapie, partenaires d'exercice
- Cuisines communautaires pour les personnes âgées, les familles à faible revenu
- Fournisseurs d'équipement
- Associations de bénévoles, groupes de soutien par les pairs

Activités :

- Éducateurs concernant : levage, transferts pour les hôpitaux, fournisseurs
- Conseiller dans les aéroports, hôtels, motels pour répondre aux besoins d'accessibilité
- Inventaire et réparation, nettoyage et entretien des fauteuils roulants, tri de coussins dans les maisons pour personnes âgées qui n'ont pas de services de réadaptation
- Programmes d'alimentation
- Projets spéciaux (p. ex., préparer une liste des organismes communautaires) – valeur ajoutée pour les clients de ces organismes.

RÉFÉRENCES

1. Bossers, A. Cook, J., Polatajko, H., & Laine, C. (1997). Understanding the role-emerging fieldwork placement. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 64, 70-81.
2. Cooper, R., & Raine, R. (2009). Role-emerging placements are an essential risk for development of the occupational therapy profession: The debate. *British Journal of Occupational Therapy*, 72, 416-418.
3. Dancza, K., Warren, A., Copley, J., Rodger, S., Moran, M., McKay, E., & Taylor, A. (2013). Learning experiences on role-emerging placements: An exploration from students' perspective. *Australian Occupational Therapy Journal*, 60, 427-435.
4. Fieldhouse, J., & Fedden, T. (2009). Exploring the learning process on a role-emerging practice placement: A qualitative study. *British Journal of Occupational Therapy*, 72, 302-307.
5. Johnson, C.R., Koenig, K.P., Piersol, C.V., Santalucia, S.E., & Wachter-Schutz, W. (2006). Level I fieldwork today: A study of contexts and perceptions. *American Journal of Occupational Therapy*, 60, 275-287.
6. Kearsley, C. (2012). Non-traditional practice placements: A starting point for service development. *British Journal of Occupational Therapy*, 75, 244-246.
7. Overton, A., Clark, M., & Thomas, Y. (2009). A review of non-traditional occupational therapy practice placement education: A focus on role-emerging and project placements. *British Journal of Occupational Therapy*, 72, 294-301.
8. Thew, M., Hargreaves, A., & Cronin-Davis, J. (2008). An evaluation of a role-emerging practice placement model for a full cohort of occupational therapy students. *British Journal of Occupational Therapy*, 71, 348-353.
9. Thompson, N.A., & Thompson, L. (2013). Reflections on a role-emerging fieldwork placement using a collaborative model of supervision. *ET Now*, 15(3), 17-19.

| Ligne directrice n° GUIDE-12 | |
|------------------------------|--|
| Dernière révision | Documents connexes |
| Mars 2016 | GUIDE-06 – Supervision des étudiants AE/AP durant les stages |